

Approche de certains versets énigmatiques Concernant l'attitude des prophètes

(Sur eux la paix)

« On a interrogé Seïdina Ahmed Tidjani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) au sujet de la parole d'Allah suivante et qui concerne Seïdina Ibrahim (sur lui la prière et la paix d'Allah) : **« Et quand Abraham dit : « Seigneur ! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts », Allah dit : « Ne crois-tu pas encore ? » « Si ! dit Abraham; mais que mon cœur soit rassuré [...] ». (Sourate 02 La vache, verset 260)**

Ainsi que la parole d'Allah suivante : **« Ô Zacharie, Nous t'annonçons la bonne nouvelle d'un fils. Son nom sera Yahya [Jean]. Nous ne lui avons pas donné auparavant d'homonyme ». (8) Et [Zacharie dit]: « ô mon Seigneur, comment aurai-je un fils, quand ma femme est stérile et que je suis très avancé en vieillesse ? » (Sourate 19 Myriam, verset 7 et 8)**

Ainsi que les propos tenus par Seïdina Youssouf (sur lui la paix) dans les versets suivants : **« Et le roi dit : « Amenez-le moi : je me le réserve pour moi-même ». Et lorsqu'il lui eut parlé, il dit : « Tu es dès aujourd'hui près de nous, en une position d'autorité et de confiance ». (55) Et [Joseph] dit : « Assigne-moi les dépôts du territoire : je suis bon gardien et connaisseur » » (Sourate 12 Joseph, verset 54 et 55)**

Parmi ce qu'il a répondu (qu'Allah sanctifie son précieux secret), il a dit : « Sache qu'il n'est pas convenable pour quiconque de vouloir interpréter les états des messagers (sur eux tous la prière et la paix d'Allah), car chacun de leurs mouvements et de leurs immobilités est accompagné par leurs saveurs spirituelles auxquelles personne, en dehors d'eux-mêmes, ne peut accéder.

De ce fait, seuls ceux qui goûtent spirituellement à ce que goûtent les messagers (sur eux la paix) peuvent prétendre examiner leurs états ; or ce domaine est impossible et a été clos à toutes les créatures. Ainsi, il ne reste plus qu'à se résigner face à eux et leurs états.

Certains d'entre ceux qui n'ont aucune science ont dit concernant les propos de Seïdina Souleïman (sur lui la prière et la paix) qui a dit : **« [...] Qui de vous m'apportera son trône avant qu'ils ne viennent à moi soumis ? » (Sourate 27 Les fourmis, verset 38) :**

« Qu'il s'agit là d'une démonstration montrant certains de ses penchants pour ce bas monde et qu'il a usé de ce stratagème afin de se procurer le trône avant leur conversion. En effet, l'appropriation de leur trône durant leur état de mécréance lui était licite, mais une fois converti il lui aurait été impossible de se l'approprier car le trône lui serait alors devenu illicite. »

Ce genre d'atteinte à l'égard des prophètes (sur eux la paix) est interdite et impossible. Il n'est point permis de le faire, ni possible d'y parvenir, ni même envisageable d'interpréter cela à leur sujet, sauf pour ceux qui goûtent spirituellement à ce qu'ils goûtent. Cependant, leurs saveurs spirituelles sont inaccessibles à l'ensemble des créatures comme nous l'avons vu précédemment, les propos ne sont donc point concevables à leur sujet en rien, il ne reste qu'à se soumettre et à accepter.

Il en est de même sur ce qu'ils ont affirmé au sujet de Seïdina Youssouf (sur lui la prière et la paix) lorsqu'il a dit : **« vous êtes des voleurs » (Sourate 12 Joseph, verset 70)** alors qu'il savait très bien qu'ils (ses frères) ne lui avaient rien fait, mais en fait en parlant de vol il voulait faire allusion au fait que c'est lui qu'ils avaient volé autrefois à leur père. »

Ici se termine ce qui a été retenu des propos de Seïdina (qu'Allah sanctifie son précieux secret). »

Texte tiré et traduit du livre **Djawahirou-l-Ma'ani**
Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe

